



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le 07/07/2020

SLOX

ID : 081-218102572-20200629-2020DEL29-DE

Date de la convocation  
23.06.2020

L'an deux mil vingt et le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 20/29

**Présents** : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme TEULIER, Mr MILANESE, Mmes GHODBANE, DELPOUX, Mr JALBY, Mmes COUVREUR, Mr GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE, Mme GAVALDA, Mr TAUZIN, Mme FARIZON, Mrs SARDAINE, MASSON, MARIE, Mme MILIN, Mrs SIRVEN, BALOUP.

**Absente** : Mme VABRE, excusée.**Secrétaire** : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

La commission des finances s'est réunie le 15 juin 2020 pour étudier et réaliser des simulations afin de proposer les taux d'imposition des trois taxes locales à appliquer en 2020 selon le produit fiscal attendu.

**VOTE DES TAUX 2020**

Vu l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 15 juin 2020,

Considérant la notification des bases fiscales 2020,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

VOTE les taux des taxes locales pour l'année 2020, tels que définis ci-dessous (augmentation de 3 %) :

	Bases 2019 définitives	Taux 2019	Produits 2019	Bases prévisionnelles 2020	Taux 2020	Produit attendu en 2020
Foncier bâti	6 918 618 €	29,01%	2 007 091 €	7 000 000 €	29,88%	2 091 600 €
Foncier non bâti	19 077 €	111,57%	21 284 €	19 200 €	114,92%	22 065 €
<b>TOTAL</b>			<b>2 028 375 €</b>			<b>2 113 665 €</b>

**4 VOIX CONTRE**  
*Adopté à la majorité*

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 6 juillet 2020  
David DONNEZ,  
Maire,

